

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS DU LUNDI 22 JUIN 2015

Décisions:

Le Conseil communal décide :

- **D'adopter la gestion de la commune pour l'année 2014 et d'en donner décharge à la Municipalité**
- **D'approuver les comptes de l'année 2014 tels qu'ils ont été présentés, et d'en donner décharge à la Municipalité**
- **De nommer les membres du bureau pour une année, soit du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016 :**
 - Mme Anne-Sophie HAMOIR, présidente
 - Mme Annick LEBREAU, vice-présidente
 - M. Frédéric GEX, deuxième vice-président
 - M. Sébastien CHERPIT et M. Alain ZMILACHER, scrutateurs
 - Mme Cécile MISCHEL et M. Jean-Michel RIETSCH, scrutateurs suppléants

Ainsi délibéré en séance du lundi 22 juin 2015.

La Présidente

Anne-Marie Bölinger



La Secrétaire

Alexandra Piot

